



## Rapport moral 2021

2021 marque la reprise des animations. 5 animations payées en accueil de jeunes, 1 présentation YouTube indemnisée en jeux, 3 animations bénévoles, 3 sessions des jeux du dimanche, nouveauté de cette année et notre présence sur la Fête des associations.

Du côté des finances, une partie des dettes de 2019 et 2020 ont été remboursées et tous les investissements de l'année ont été honorés. Nous avons donc réussi à réduire une partie de notre dette sans en faire de nouvelles.

Concernant le matériel ludique, l'association avait en sa possession un stock de 30 jeux d'une valeur estimée autour de 460€ comprenant les jeux reçus pour l'édition des 24h du janvier 2020 et SaYONNE'ara 2021.

Le partenariat avec la MJC La Fabrique continue avec la mise en place d'une animation mensuelle « Les jeux du dimanche ». Les animations rémunérées sont revenues pour le plus grand bien de nos finances. Notre présence lors de la Fête des Associations nous a apporté plusieurs prises de contacts.

Du côté de l'avenir, les prestations sont de retour et de nouveaux partenariats sont en cours de mise en place. Une animation a déjà eu lieu le jeudi 24 février dernier. Les 24h du jeu sont revenues sous une forme plus grande et payante, un réel succès. Le tarif pour l'animation SaYONNE'ara a été augmenté de 237,5 %. Et 4 éditions de La Nuit du Jeu sont d'ores et déjà programmées à Saint-Martin-du-Tertre.

Nous remercions tous nos partenaires, la MJC La Fabrique, les communes de Saint-Clément et Saint-Martin-du-Tertre, les structures d'accueil de jeunes qui nous ont fait confiance. Les joueurs, sans qui notre association ne servirait pas à grand chose et surtout nos chers bénévoles sans qui les animations ne pourraient avoir lieu.

MERCI À VOUS !

Simon FOURNEL, président de Sens ludique